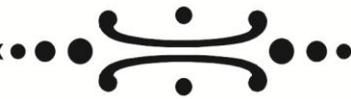


UNIVERSITÉ MOHAMED KHEIDER . BISKRA

**FACULTÉ DES LETTRES ET LONGUES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**

Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention
du diplôme de :
Mestre En Didactique des Langues et Cultures



**LES DIFFICULTÉS
DE L'ORAL EN F.L.E CHEZ
LES APPRENANTS DU MOYEN**

**Cas de 4^{ème} année Moyenne CEM
Sidi Thameur Bou-Saâda**

**Sou la direction de :
Mr: DAKHIA Mounir**

**Soutenu et présenté par:
NAILI Nassima**

Promotion : 2010/2011

Remerciement

*Avant tout, nous remercions notre Dieu :
((le tout puissant)) de nous avoir aidé à
achever ce modeste travail.*

*Un grand remerciement à mon encadreur :
DAKHIA Mounir pour son aide , ces conseils,
son soutien et sa patience.*

*Par la même occasion , nous remercions
demoiselle : CHEBBOUB Atika pour son aide
Sans oublier par un grand remerciement
l'effectif de l'U.F.C de Biskra chacun par son nom
Mes dames (SEHLI ; DJEDI) , Messieurs (
BENTRAH ; GIUMIDA , CHEBLI) pour leurs
soutiens*



Dédicaces

Je dédie ce travail :

- *mes chères parents et ma tante Zineb*
- *ma sœur Hanan*
- *Mes frères : Toufik , Abdelah , Ahmed*
- *Ma petite fille Fatima mouna*
- *Mon meilleur ami Bentrah khaled*
- *Mes amies (Soumia , laila ; lilia ; Horia ,
Djanet , Zahra , Bahia , Nessma , siham)*

Nassima NAILI



TABLE DES MATIERES

Dédicace

Remercîments

Introduction générale

Premier chapitre

**L'enseignement / apprentissage de l'oral et ses spécificités
en FLE**

<i>I- l'enseignement</i>	8
<i>II- L'apprentissage</i>	9
<i>III- les spécificités de l'orale</i>	10
INTRODUCTION	11
<i>-1) définition des spécificités de l'oral</i>	15
<i>-2) les traits de l'oralité</i>	16
<i>-3) le jeu social</i>	19
<i>-4) le corps</i>	22

Deuxième chapitre

**Les difficultés de l'oral et les méthodes employés dans
l'enseignement en F.L.E**

<i>I- Les difficultés de l'oral</i>	25
<i>I-1- L'orale dans l'enseignement / apprentissage</i>	27
<i>II- les méthodes employés dans l'enseignement en F.L.E</i>	28
<i>II-1 Mosaique des langues en Algérie</i>	30
<i>II-1-1- historique de l'Algérie</i>	30
<i>II-1-2- Mosaique de langue en Algérie</i>	31
<i>A- L'arabe langue officielle</i>	32

<i>B- le berbère en tamazight</i>	32
<i>C- Le français</i>	33
<i>II-2-le milieu socioculturel de l'apprenant</i>	35
<i>II-2-1 l'origine social et réussite scolaire</i>	36
<i>II-2-2 l'approche actionnaliste</i>	37
<i>II-2-3 le rôle de l'enseignant</i>	38
<i>II-2-4 Garantir la forma</i>	38
<i>II-2-5 souligner les enjeux</i>	38
<i>II-2-6 L'aspect pratique</i>	40
<i>II.3 L'enseignant organisateur</i>	40
<i>II-4 L'enseignant médiateur</i>	41
<i>II-5 L'enseignant communicateur</i>	42

Troisième Chapitre

Méthodologie de travail

<i>I-1- Définition de corpus</i>	48
<i>I-2- l'approche</i>	48
<i>I-3- les objectifs de ce travail</i>	48
<i>I-4- la collecte des données</i>	48
<i>I-5- la description de la séance d'expression oral</i>	49
<i>II- le questionnaire</i>	52
<i>III- synthèse des résultats</i>	53
<i>Conclusion</i>	60
<i>Conclusion générale</i>	62
<i>Bibliographie</i>	

Introduction

Générale

Introduction Générale:

La diversité langagière nous impose d'apprendre des langues grâce à la nécessité communicative entre les gens en face d'un développement technologique et une immense mondialisation.

Apprendre une langue étrangère ne se limite pas à l'aspect linguistique seulement parce que les besoins de la nécessité d'argumenter et de négocier demande une compétence communicative qui se met en relief par la nouvelle didactique.

En basant sur Nos observations de classe , nous avons constaté un manque au niveau de l'oral parce que les apprenants n'arrivent pas à communiquer d'une manière courante en langue française malgré qu'elle existe depuis longtemps.

Nous avons remarqué aussi que la plupart des apprenants trouvent des difficultés pour s'exprimer à l'oral en FLE à l'école, au milieu familiale ou dans l'environnement de l'enfant.

C'est pour cette raison que notre modeste travail de recherche se focalise sur la problématique suivante: pourquoi les apprenants de la 4em a moyenne ont des difficultés à s'exprimer à l'oral en FLE?

A partir de cette problématique découle les hypothèses suivantes:

- Une hypothèse principale :
- La méthode employée par certains enseignants n'est pas efficace, Et des hypothèses secondaires qui sont:

- Le programme de la 4^{em} année moyenne n'est pas adapté au niveau des élèves.
- Les prés- requis des élèves au primaire sont insuffisants.
- Le manque de soutien des parents qui influe sur le rôle de l'acquisition de l'oral.

Pour mener à bien notre travail qui est axé sur l'oral au moyen, nous avons opté pour un corpus qui nous permet de voir et de comprendre si la part accordée à l'oral répond aux besoins de l'apprenant du moyen.

Notre corpus est une leçon d'expression orale et un questionnaire destiné aux enseignants du moyen.

Notre présent travail va comprendre deux chapitres théoriques et un chapitre pratique.

Le premier chapitre est consacré la définition de l'enseignement, de l'apprentissage en F.L.E et les spécificités de l'oral.

Dans le deuxième chapitre, nous abordons les difficultés de l'oral dans l'enseignement apprentissage du F.L.E; les méthodes employées dans l'enseignement de l'oral, le milieu socio- culturel de l'apprenant et le rôle de l'enseignant.

Au troisième chapitre, qui est réservé uniquement à la pratique ou va apparaître notre corpus, nous avons assiste à des séances: d'expression orale, un compte rendu du devoir d'expression écrite, une compte rendu du devoir d'expression écrite, une compréhension de l'écrit pour la 4^{em} année moyenne, pour la 1^{ère} année moyenne, on a

vu une séance de préparation de l'écrit et pour la 2eme année moyenne, nous avons assisté à une préparation de l'écrit.

Notre objectif est de connaître les problèmes réels de l'oral chez les apprenant et les meilleurs façons pour remédier.

Enfin, notre travail de recherche se termine par une conclusion générale qui comporte le bien de notre travail.

Chapitre I

Définition de L'enseignement
apprentissage de l'oral et ses
spécificités en FLE

I- Définition de l'enseignement:

I-1: l'enseignement:

L'enseignement (du latin "**insignis**", remarquable, marqué d'un signe, distingué) est une pratique d'éducation visant à développer les connaissances d'un élève par le biais de la communication verbale et écrite. Les professeur, dans les écoles, enseignent activement afin de transmettre un ensemble de savoirs. Il se distingue de l'apprentissage qui permet d'acquérir et de développer les savoir- faire.

Enseignement ne doit pas non plus être confondu avec éducation: ce dernier terme (du latin "**educare**", tirer hors de) beaucoup plus général, correspond à la formation globale d'un individu, à divers niveau religieux, moral, social, technique, scientifique, médical, etc).

le terme enseignement, de son coté, signifie 'marquer' d'un signe, distinguer, rendre remarquable". Il se réfère plutôt à un bien précis, soit celui du développement des connaissances des élèves à l'aide de signes (la transmission des connaissances est en soi impossible, on ne transmet pas de connaissances). "**Signes**" et "**enseignement**" dérivent d'ailleurs de cette même racine latine. On aurait donc tort, étymologiquement de limiter son sens à celui de la formation

commune de simples "citoyens responsables. "ce serait faire montre d'un manque d'enseignement.

Selon Marguerite Altet.

" l'enseignement couvre donc deux champs de pratiques:

- 1- celui de la gestion de l'information, de la structuration du savoir par l'enseignant et de leur appropriation par l'élève, domaine de la didactique.
- 2- Celui du traitement et de la transformation de l'information en savoir par la pratique relationnelle et l'action de l'enseignant en classe, par l'organisation de situations pédagogiques pour l'apprenant, c'est le domaine de la pédagogie.

L'apprentissage est l'acquisition de savoir-faire, c'est-à-dire le processus d'acquisition de pratiques, de connaissances, compétences, d'attitudes ou de valeurs culturelles, par l'observation, l'imitation, l'essai, la présentation. Il s'oppose, tout en le complétant, à l'enseignement dont le but est surtout l'acquisition de savoir ou de connaissance au moyen d'études, d'exercices et contrôles des connaissances.

Pour la psychologie inspirée du béhaviorisme, l'apprentissage est vu comme la mise en relation entre un événement provoqué par l'extérieur (stimulus) et une réaction adéquate du sujet, qui cause un changement de comportement qui est persistant, mesurable, et

spécifique ou permet à l'individu de formuler une nouvelle construction mentale ou réviser une construction mental préalable.

L'histoire Philippe airés dans son ouvrage l'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime; Paris (seuil) 1975, insiste sur l'importance qu'il convient d'attribuer à l'apprentissage. Il force les enfants à vivre. Le mélange des âges qu'il entraîne lui parait un des traits dominants de notre société, du milieu du Moyen-Âge au siècle.

I-2- définition de l'apprentissage:

L'apprentissage consiste à acquérir ou à modifier une représentation d'un environnement de façon à permettre avec celui-ci des interaction efficaces ou de plus en plus efficaces. On distingue généralement les conditionnement "classique" (type pavlovien) et "opérant" tel celui mis en place 20 ans après les expériences de Pavlov par le psychologue Skinner quand il apprenait à des rats appuyer sur un levier pour accéder à leur nourriture .

Certains phénomènes très a aléatoires, se prêtent mal à l'apprentissage: ce que l'on croit savoir est alors une illusion, mais le sujet ne s'en rend pas compte. Ce "faux savoir" peut être très structurant pour l'environnement, notamment si les générations futures ont été conditionnées pour s'en imprégner.

L'apprentissage peut être un phénomène spatiotemporel individuel ou collectif (c'est une population qui apprend, éventuellement sur plusieurs générations chez l'homme notamment; c'est une part de la culture commune et partagée). La distinction entre l'individuel et le collectif dépend d'ailleurs de l'échelle utilisée: un neurobiologiste, considère métaphoriquement l'apprentissage individuel chez l'homme ou tout autre être vivant comme un apprentissage collectif effectué par sa population de neurones.

Des recherches récentes utilisant la caméra à position indiquent que les mêmes zones cérébrales s'activent lors de l'observation d'une chose et de sa pratique (voir neurones miroirs). Outre l'éclairage que donne cette découverte sur le Mimétisme comportemental des vulgarisateurs comme Robert Winston en infèrent qu'observer serait déjà " **un peu** " pratiquer.

L'expérience consistant à mettre deux chatons, deux bouts d'un tourniquet (l'un ayant l'usage de ses pattes pour rendre l'ensemble mobile et l'autre non) montre cependant qu'à expérience visuelle égale la psychomotricité ne s'acquiert que là où la vue est directement liée à l'action motrice et puis aussi on peut travailler avec un patron gentil.

I-3- Les spécificités de l'oral :

Dans la communication, l'oral a toujours précédé l'écrit et occupe une place prédominante dans les relations humains .L'enfant parle dans sa langue maternelle bien avant de savoir tracer ses premières lettres. De même, l'étranger qui foule un sol francophone se trouve immédiatement confronté à la langue orale: question du douanier à la descente de l'avion, recherche d'un moyen de transport pour se rendre à son hôtel, etc.

C'est pourquoi, l'apprenant de **FLE** éprouve le besoin d'être rapidement capable de communiquer oralement .ce qui suppose l'acquisition de compétences de compréhension et d'expression .Ces deux aspects de la compétence de communication sont interaction incessante et continue .Sophie Moirand¹ distingue les composantes qu'implique la communication : **la composante linguistique** : règles syntaxiques, lexicales, sémantiques et phonologiques qui permettent de reconnaître ou de réaliser une grande variété de messages:

- **la composante discursive** : la connaissance et l'utilisation des différents types de discours à adapter selon les différentes caractéristiques de toute situation de communication.
- **La composante référentielle**: la Connaissance des domaines d'expérience:

¹ MOIRAND S. *Situation d'écrit Clé International*. 1979. (Analyse de la communication écrite). P21.

- **La composante socioculturelle:** la connaissance et l'interprétation des règles du système culturel (normes sociales de communication et d'interaction).

Analyser le rôle de ces différentes composantes de la compétence de communication, dans la réception comme dans la production, permet d'instaurer des progressions et de mettre en place des activités d'utilisation " **authentique** " de la langue qui engagent les apprenants à mettre en œuvre leurs diverses connaissances.

Cette conception de la langue comme outil de communication suppose une méthodologie qui s'appuie sur le postulat suivant: on apprend la grammaire avant de communiquer.

Toutefois, l'enseignant doit aussi tenir compte des spécificités de ses apprenants, à savoir:

- **Les objectifs d'apprentissage:** quel français veulent-ils apprendre et pourquoi faire?
- **L'arrière –plan culturel:** les a priori qu'ils ont de langue, les habitudes d'apprentissage, la relation enseignant- enseigné;
- **Le rapport entre leur langue maternelle et le français;**
- **Leur histoire personnelle:** formation, profession.

Par exemple, lorsque l'on pratique l'oral avec un public international, on peut être amené à concilier la réserve et le perfectionnisme des étudiants d'origine asiatique avec la spontanéité et l'aisance des étudiants d'origine latine.

Dans le cadre des approches communicatives, on distingue actuellement le système oral de la langue comme un système autonome régi par ses propres lois, distinctes de celles de la langue écrite, ce qui nous amène à parler des spécificités de l'oral.

I-3-1- Définition des spécificités de L'oral :

Si l'on établit un parallèle avec l'écrit, la première particularité (le l'oral est son caractère éphémère, en effet lorsqu'on est devant un texte, on a toujours la possibilité de la relire que ce soit pour le comprendre ou pour le modifier si l'on est en phase de production .Rien de tel à l'oral. Certes, dans une situation de la vie courante, on peut faire répéter l'interlocuteur mais in n'est guère envisageable de le faire systématiquement ou trop fréquemment .Par contre, s'il s'agit de comprendre une information diffusée a la radio, à la télévision ou par un haut-parleur dans le métro, une gare ou un aéroport, impossible de recourir à la répétition .De même lorsqu'on s'exprime, il est difficile de se reprendre et de reformuler son énoncé jusqu'à ce qu'il soit correcte, Parler de système oral veut dire tenir compte à la fois de plusieurs facteurs issus tant du discours émis que de la situation de communication dans laquelle il est émis, c'est-à-dire:

- des conditions d'émission et de réception spécifiques incluant les composantes physiques et visuelles de la situation de communication:
- un discours syntaxique propre organisé avec des répétitions, des ruptures de constructions, des raccourcis, des hésitations, etc ... un découpage en unités significatives linguistiques (groupes de souffle, phonèmes, mais aussi intonations, rythmes et pauses, etc); l'existence de facteurs sonores porteurs de sens quant aux intentions communicatives ou indicateurs (le la situation, etc),

les bruits externes et situationnels, les silences, mais également des brouillages ou des interférences .on peut regrouper ces différents l'acteurs en trois catégories.²

I-4- Les traits de L'oralité :

Ces traits propres à l'oral ont des fonctions syntaxiques et sémantiques variées.

I-4-1- Les traits prosodiques :

Ce sont poses, les accents d'insistance, les modifications de la courbe intonative, le débit.

Si l'on prend comme exemple les pauses, M.Leybre Petard et J-L.

Malandain³ leur accordent quatre fonctions :une fonction " **sémantique et argumentative** ", car elles peuvent produire des effets d'emphase sur certaines unités; une fonction " **modalisante** ", car elles.

Peuvent aider à comprendre l'attitude et l'état d'esprit du locuteur, une fonction " **sémiologique**", en contribuant à la reconnaissance d'une situation de communication donnée.

² Leybre-peytard M & Malandrain j-i *Décrire et découper la parole*, BELC, 1982, P21.

³ LEYBRE PEYTARD J-L. *Décrire et découper la parole*, BELC.1982.P21.

En ce qui concerne l'intonation, il est facile d'en démontrer l'importance à l'aide d'un court dialogue faisant apparaître les valeurs intonatives de l'expression " **ça va** ". Le dialogue a lieu dans un café entre le patron, un client et son enfant .

- Le patron : ça va ?
- Le client : ça va .
- Le patron : Un Ricard ?
- Le client : Oui ...ça va, merci.
- L'enfant : papa regarde .. papa ? ...Mais papa !
- La client : Oh ! ça va !

Les liaisons et les enchaînements :

Pour certains étranger notamment hispanophones, il est difficile de percevoir la différence entre deux énoncés tels que : " **Ils ont peut-être envie** " et " **Ils sont peut-être en vie** " (confusion s vs z) .

Les contraction :

Elles sont généralement occultées dans l'apprentissage, les enseignants s'attachant à enseigner une langue grammaticalement correcte. Or dans toute conversation avec des francophones, les raccourcis sont nombreux " **Y a qu'à y aller !** "; " **T'as compris ?** "

" **J'sais pas** "; " **Y vient pas ?** ". On peut également ajouter les troncations (ne pas donner le mot en entier) : " **Le prof est absent** "; ou (Ce soir .on dîne au resto " .

-Les hésitations, ruptures, etc :

Il s'agit des hésitations, ruptures de constructions, constructions inachevées et reformulations liées à la linéarité de la chaîne parlée. Il est fréquent (de commencer) une phrase. De s'interrompre puis de la reprendre différemment .Par exemple: " **Je pense que si ... enfin on pourrait dire sue ...** " .

-Les interjections et mots de discours :

Ces sont des mots comme " **ben, hein, euh. Quoi. Bof, ah** " .

- Les parasitages (bruits de fond) :

De plus, on n'a pas toujours la chance de pouvoir s'entretenir dans une atmosphère calme propice à la bonne réception de la parole ou encore à la concentration sur le discours de l'autre. Nombre de conversations ont lieu dans la rue, dans un calé ou au restaurant et il faut tendre d'autant plus l'oreille et faire abstraction des bruits environnants. La plupart des méthodes **FLE** tiennent compte de cet

aspect de la situation de communication et proposent des activités d'écoute et de compréhension de type " **micro- trottoir** ".

Les interruptions de parole et les conversations croisées

Ce sont des phénomènes très fréquents entre locuteurs français.⁴

I-5- Le jeu social :

- Les accents régionaux :

L'étranger qui arrive en France n'entendra pas exactement le même français selon qu'il séjournera à Marseille, Toulouse, Clermont-Ferrand, Lille, Strasbourg ou Paris. Il percevra une langue tantôt chantante, tantôt plus gutturale. " **pointue** " ou encore chuintante. Le "e" final sera prononcé (dans le sud) ou muet : le " r" sera guttural ou roulé (en Bourgogne, par exemple). A Paris même, il existe un éventail d'accents l'accent " **pie-noir**". C'est –à-dire celui des Français maghrébines et tous les accents régionaux dans la mesure où bon nombre de Parisiens sont originaires de province.

⁴ De Saling G.D. Une introduction à l'ethnographie de la communication. Pour la formation à l'enseignement du français langue étrangère. Didier, 1992, P32.

-Les accents sociaux :

On peut distinguer l'accent "**BC-BG**" (bon chic-bon genre) des classes sociales aisées du 16^e arrondissement de Paris ou de Neuilly et l'accent des jeunes (ds quartiers populaires de certaines banlieues).

-Les registres de langue :

Il est évident qu'on ne s'adresse pas de la même façon à un supérieur hiérarchique, à un ami, à une personne âgée ou à un enfant. Outre l'interlocuteur, la situation de communication déterminera le choix du registre de langue:

Entretien d'embauche, intervention dans une réunion, exposé face à un public conversation à bâtons rompus dans un café ou dispute avec voisin.⁵

On distingue communément quatre registres de langue: soutenu courant, familier et argotique .Chacun est marqué à la fois sur le plan syntaxique et lexical.Dans le premier cas, on peut mentionner l'altération des tournures interrogatives et négatives : "**j'ai pas**

⁵ Bourdieu Pierre .*Ce que parler veut dire .L'économie des échanges verbaux .Fayard 1982.*

d'argnt ". Certains pronoms personnels sont tronqués de leur phonème vocalique comme la chute du "u" /y/ dans " **T'es content?**".

En ce qui concerne le lexique la langue française dispose d'une grande richesse de vocabulaire. Ainsi on peut dire " **ça me fait rien** " ou " **ça m'est égal** " (français courant); " **Je m'en moque pas mal** " ou " **ça me fais ni chaud ni froid** " (langue familière); " **Je m'en balance** ", " **Je men fiche** " (langue argotique) ou " **Je m'en fous** " (vulgaire) . Les jeunes ont leur langue qui est comme un emblème de solidarité, une marque d'appartenance à un même groupe .C'est une langue qui évolue très vite, avec des expressions à la mode: " **C'est trop** ". " **Tu m'étonnes !**" (en fait celui qui parle n'est pas du tout étonné), " **ça craint !**" , " **Il est grave !**" .

Dans la plupart des cas, il s'agit de termes courants mais auxquels est attribuée une nouvelle acception .Enfin le verlan (français à l'envers) est en vigueur depuis déjà plusieurs années : " **C'est ouf** " pour " **c'est fou** " ou " **une teuf** " pour " **une fête** " .

-Les implicites culturels :

Il s'agit de références culturelles tout à fait claires pour un locuteur français natif mais difficiles à percevoir pour un étranger : slogans publicitaires, phrases de personnalités, répliques de films, citations littéraires, etc . Par exemple, "**Je vous ai compris**" dit d'un ton solennel fait référence aux propos devenus célèbres du Général de Gaulle; "**Responsable mais pas coupable**" phrase prononcée par un ministre lors de l'affaire du sang contaminé dans les années 90; "**c'est votre dernier mot ?**" est la question récurrente de l'animateur d'un jeu télévisé; "**L'enfer, c'est les autres**" (J-P. Sartre, Huis Clos).

I-6- Les corps :

- La gestuelle :

En France, un haussement d'épaules peut exprimer le doute, l'agacement ou encore le désintérêt. Or, un même geste peut avoir une signification différente selon les cultures, Il est donc important de sensibiliser les apprenants à cette composante de la communication orale pour leur permettre d'interpréter correctement les gestes de leurs

interlocuteurs et leur éviter d'avoir eux-mêmes des gestes déplacés ou non- compris.

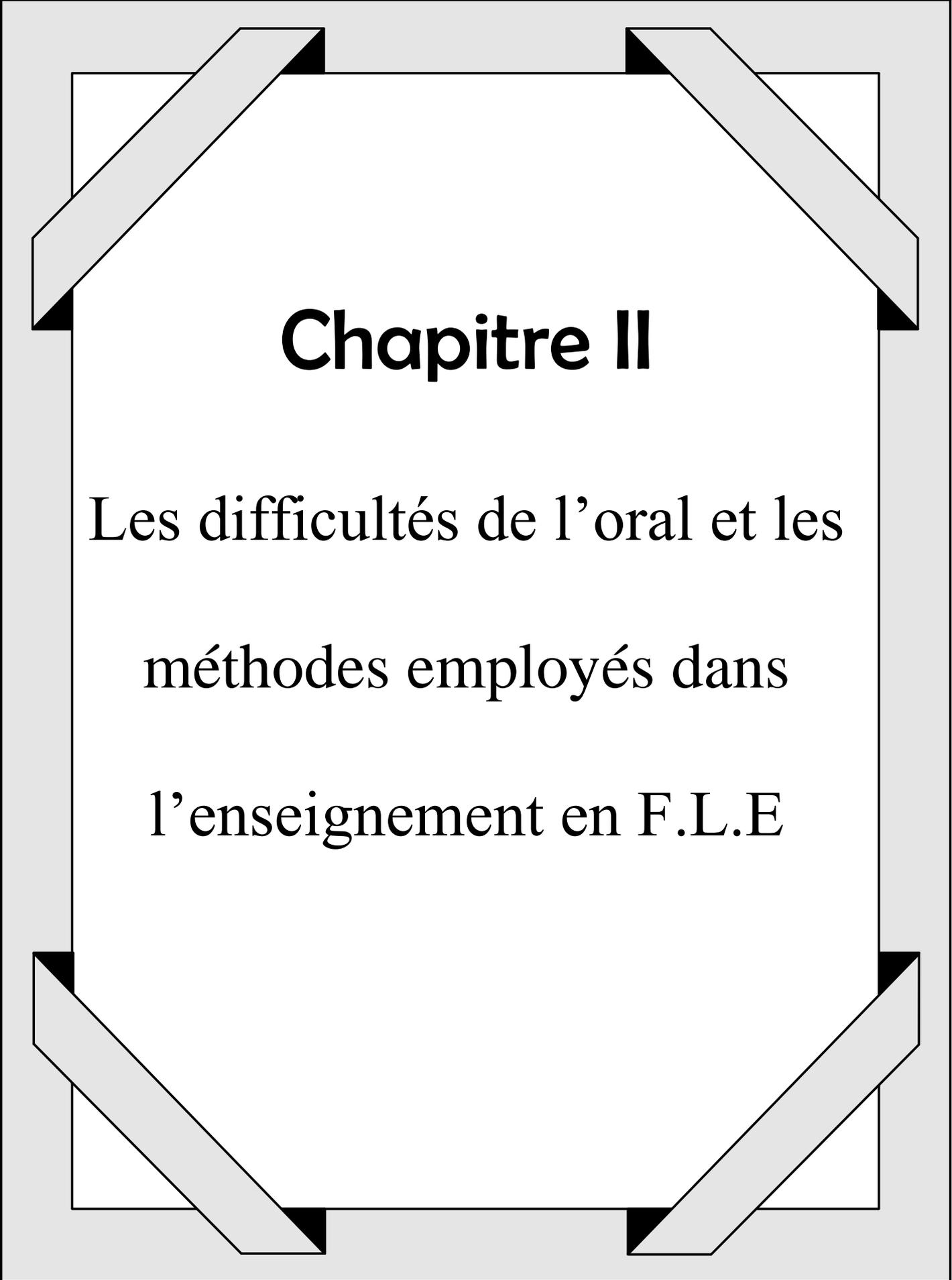
-Les mimiques :

Les " **Latins** " laissent facilement transparaître leurs émotions et leurs sentiments sur leur visage .Un foncement de sourcils, une moue de dépit, un sourire ironique, des yeux agrandis, peuvent aisément se substituer à un énoncé.

-La proxémie :

La distance entre les personnes, les contacts physiques entre locuteurs, jouent également un rôle important dans la communication orale.⁶

⁶ Hall Edward T. *La dimension cachée. Collection Points no . Le Seuit, 1962. P25.*



Chapitre II

Les difficultés de l'oral et les
méthodes employés dans
l'enseignement en F.L.E

II- 1-Les difficultés de l'oral dans l'enseignement

/apprentissage du FLE :

L'apprentissage de **FLE** pose justement un problème de restitution car, d'abord, le statut de l'apprentissage du français, n'est pas clair. Ensuite si l'apprenant est arabisé et arabophone, le problème s'accroît car les systèmes vocalique et consonantiques sont différents en français et en arabe (les voyelles nasales n'existant pas en arabe, l'arabisant a des problèmes à les restituer). Même le système structural n'est construit de la même façon, ce qui donne des interférences.

En ce qui concerne l'expression orale, pour pouvoir la décrire sans faillir à la vérité, on se référera à l'expérience que l'on a des interventions orales en classe, quand on arrive à briser le mutisme dans lequel se réfugie l'élève indécis. Face aux mots hachés et aux embryons de phrases, l'enseignant intervient souvent pour remédier à l'expression de l'apprenant. De ce fait, l'enseignant évite les séances d'expression orale, car elles nécessitent plus de temps. On pourrait continuer à décrire la débâcle de l'enseignement / apprentissage et de ses résultats, à la limite de l'invective et de l'ironie. Cependant, cela risque de nous dissimuler le vrai problème. Car, en tout état de cause, sans bases solides acquises à tous les niveaux de la scolarité obligatoire, la réussite scolaire est hypothéquée et les chances de réussite plus tard dans la vie professionnelle de l'apprenant et dans sa vie d'adulte sont amoindries.

Si l'on cherchait les motifs de cette débâcle de la langue, plusieurs raisons l'expliqueraient. D'abord il faut reconnaître que le même problème se pose pour le français langue maternelle même si les raisons sont différentes .Ensuite en **FLE**, plusieurs paramètres entre en jeu: une instabilité de repérage de la langue maternelle quant à l'apprenant du **FLE**, le petit apprenant algérien rencontre dès la première année de sa scolarisation un obstacle linguistique qui lui fait pied au départ, puisque l'arabe qu'il connaît (le dialecte algérien) n'est pas identique à l'arabe classique, officielle et langue de l'enseignement.

Psychologiquement, l'enfant est désorienté, puisqu'il retrouve dans l'arabe " **de l'école** " quelques mots qui se recoupent avec le dialecte, mais d'autres qu'il faut s'approprier tout de suite. L'enfant comprend la chose puisque, dès son arrivée à la maison, il corrige ses parents, notamment sa mère , en leur faisant reprendre les termes en arabe classique.

Il est difficile de saisir la dimension proprement didactico-pédagogique du français en Algérie. Au lendemain de l'indépendance, et même après, le français était utilisé comme une langue maternelle. Nous n'avons pas les mêmes difficultés d'assimilation .D'ailleurs, l'Algérien parlait le français selon un rituel normé l'objet d'une appropriation ou un langage vernaculaire varié par ses accents conserve toute sa place. Le travail d'appropriation .Une pédagogie

appropriée tenant compte du contexte, des objectifs et des motivations de ses agents serait la bienvenue.⁷

I-1-L'oral dans l'enseignement apprentissage du FLE:

Si les apprenants de français langue étrangère s'aperçoivent très vite du décalage existant entre le français entendu en classe et le français parlé les professeurs ne sont pas non plus les derniers à reconnaître que l'enseignement de l'oral reste encore aujourd'hui une question obscure. Comment améliorer l'enseignement / apprentissage de l'oral ?

Cette approche d'exploitation du français tel qu'il est parlé a pour principe de rendre l'apprenant capable de se représenter, d'organiser et d'ajuster de manière délibérée les emplois du discours oral. Il ne s'agit pas d'enseigner de manière générale une autre forme de français oral, mais de partir d'observations localisées sur des caractéristique – de prononciation ou de modes de communication – et toujours des segments courts et montrer qu'ils peuvent avoir une implication plus large. Ces moments dits d'arrêt sur les lois de l'oral, d'observation réfléchie, constituent une entrée pédagogiquement intéressante pour le développement de la conscience langagière orale en langue étrangère.

De plus, elle facilite la réception de la compréhension, c'est-à-dire l'accès au sens .C'est aussi l'occasion de pointer la nécessaire modélisation du français parlé dans toutes ses richesses et l'utilité de

⁷ Naima Bnenammar, Les difficultés de l'oral dans l'enseignement / apprentissage du FLE.

rendre ces notions pédagogiquement exploitables. " D'abord parce qu'elles offrent une vision plus positive de la variation et de la diversité des parlers, ensuite parce que de tels éléments peuvent servir d'outils de régulation et d'évaluation de l'oralité " (Weber, 2006).

Enfin, nous aimerions souligner qu'il est possible de dépasser le cloisonnement de l'écrit oralisé qui n'est pas de l'oral vivant: sortir du circuit de l'écrit, ce n'est pas être condamné à s'inscrire dans un procès de dévalorisation de notre langue.

II-Les méthodes employées dans l'enseignement de l'oral en FLE:

Quand on disait " la méthode ", on parlait d'un manuel (un livre) et d'une méthodologie (la manière d'enseigner et d'apprendre). Le manuel était un outil; bien qu'on en trouve de bons et de moins bons, la qualité du cours a d'habitude dépendait de celui qui se servait de cet outil, qui adaptait, qui interprétait, c'est-à-dire que, les enseignants avaient pris un rôle important, celui de créer les meilleures conditions possibles pour l'apprentissage. Il leur fallait bien connaître la méthodologie, le matériel étant un support d'activités du manuel. La chronologie de méthodologies:

- De 1970 au présent: L'approche communicative (AC).
- Du 17^e siècle au début du 20^e siècle: La méthodologie traditionnelle (MT).
- De 1901 aux années 60: La méthodologie directe (MD).

- De 1940 à 1970 : La méthodologie audio-oral (MAO).
- De 1960 à 1970 :La méthodologie structuro-globale audio visuelle (SGAV) .

Comme nous nous sommes proposés d'exposer ici: l'évolution des méthodes du FLE a commencé par la première génération des cours audio-visuelle, dans les années 1960, marquée par l'influence du premier cours, VIF I (1ere édition expérimentale, 1958) se substituant à la famille Dupont (Louis Marchand, éd FELF, 1920) car cette méthodologie a surgi comme réaction aux méthodologies précédentes (c'est le cas de la méthodologie directe par rapport à la méthode traditionnelle).

La deuxième génération, dans les années 1970, a été marquée par un effort de correction et / ou adaptation aux contextes scolaires parce qu'elle est apparue comme un simple ajustement méthodologique (c'est le cas de la méthodologie active par rapport à la méthodologie directe), par exemple :DVV (M.Arguad .B).

Et enfin la troisième génération, dans les années 1980, se caractérise par une tentative d'intégration des nouvelles démarches didactiques. C'est une reformulation plus profonde faisant aux autres théories de référence (c'est le cas de l'approche communicative par rapport la méthodologie structuroglobale audio-visuelle).⁸

⁸ Marin, P.Nouveau, Didier, 2^e édition, 1972, s'est substitué à VIF I et Le Français et la vie (" e Mauger rouge " de G.Mauger et M.Bruézière, Hachette, 1971).

II-1- Mosaïque des Langues en Algérie:

II-1-1-L'historique de L'Algérie :

L'Algérie, ce pays existant depuis des millénaires, occupe du point de vue géographique une place stratégique .Comme tous les pays d'Afrique du Nord, il sert de relais entre l'orient et l'Occident. Cet avantage a fait de l'Algérie la cible de plusieurs " invasions étrangères et dont l'histoire est profondément influencée par de inutiles civilisations (phénicienne, carthagino ise, romaine, byzantine, arabe, turque, et française)"⁹.

Ces occupations ont fait de l'Algérie un véritable carrefour de civilisations.

II-1-2- Mosîque des Langues:

La situation linguistique en Algérie est assez diversifiée et complexe. En plus des phénomènes sociolinguistiques liés aux nombreux systèmes de communication des locuteurs algériens et des parlers régionaux du pays, nous soulignons la présence de langues étrangères dérivant des successions des colonisations: politiques, socioculturelles, économiques ou autres. Nous proposons brièvement une classification des diverses langues ou idiomes locaux. La champ linguistique en Algérie se compose de plusieurs, l'arabe dialectal " algérien ", l'arabe classique ou littéraire, le berbère et ses diverses variétés: le berbère des Aurès, le kabyle, le mozabite, le Chleuf, le targui etc. Les langues étrangères sont très largement dominées par

⁹ Queffelec Ambroise, le français en Algérie.

le français, l'anglais, l'espagnol et d'autres langues occupent un rang moins important, réduit dans les programmes scolaires non généralisés et dans quelques espaces limités.

II-2-3- L'arabe, langue officielle:

La langue arabe littéraire ou classique a été décrétée constitutionnellement en 1989, comme langue nationale et officielle. A partir de ce moment, elle s'est imposée dans le secteur de l'administration, l'enseignement, la presse et les médias. Certaines administrations ont échappé à cette loi tels que les secteurs des finances. Quoique cette langue ne soit comprise que par le public scolarisé, la quasi-totalité des algériens ne communiquent qu'en arabe dialectal dit " algérien " ou en berbère.

Etant une langue officielle, l'arabe classique, n'est catégoriquement pas parlé en Algérie, ce qui justifierait, selon quelques opposants souvent francophones, la clandestinité de l'officialisation de cette dernière. Il est vrai que le parlé de la quasi-totalité des algériens est largement influencé par le berbère en le turque, l'espagnol et en particulier le français. Mais ce cas est-il spécifique en Algérie ? Les français, parlent-ils la langue académique en France ? N'est-il pas normal voire légitime qu'un usage multiple de langues règne en Algérie, surtout avec une répartition de population diversement formée ? (Voir annexel). L'arabe classique comme langue officielle ne posait pas problème malgré les différentes langues

pratiquées, car comme la majorité des algériens est musulmane, la langue du coran était acceptée pacifiquement.¹⁰

A- L'arabe algérien :

La langue orale majoritairement utilisée est formée de nombreux emprunts locaux et étrangers. " N'étant pas une langue de science et de technique, elle puise des termes scientifiques dans la langue ou ils existent en les déformant aux plans morphosyntaxiques et phonétiques pour les adapter à ses propres éiil Cette langue est plutôt utilisée dans " le registre affectif alors que le français est réservé aux registres techniques et scientifiques ". L'arabe algérien, mélange des langues qui le constituent est partiellement marqué par des emprunts phonologiques issus de l'influence des origines géographiques. Ainsi, nous constatons des variations linguistiques propres à chaque région, on distingue ainsi le parler du sud, l'oranais, l'algérois, et celui de l'Est algérien.

B-Le berbère ou tamazight:

Sur la plan étymologique: " Le terme " berbère " est dérivé de barbare, cette dénomination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qu'affliait de barbare tout peuple, toute culture et toute civilisation marquée du sceau de la différence "-

¹⁰ Journal officiel algérien février, 1989.

Ce terme comprend plusieurs idiomes, proches, car issus de la même origine mais différemment articulés. Largement parlé dans les régions de la Kabylie, les Aurès (les Chaouis), les mozabites et plusieurs régions du sud algérien .Cette langue longtemps considérée comme faisant partie du patrimoine culturel et filklorique de l'Algérie. La reconnaissance de cette langue en février 1995 comme deuxième langue nationale est due d'une part à la prise de conscience des berbérophones quant à leur acculturation par l'arabisation généralisée et d'autre part à la volonté politique du pouvoir de désamorcer un risque de diglossie et par conséquent un éventuel déséquilibre.

C- Le français :

Introduit par la colonisation en Algérie, le français, a été exigé dans toutes les institutions :politiques, administratives, scolaires... ets. Après avoir régné plus d'un siècle, il a fini dominer le paysage linguistique algérien. Ce processus a continué même après l'indépendance, voire élargi en raison de la généralisation de l'enseignement du français . Actuellement, le français est enseigné dès la 3eme année primaire .Un enseignement qui dans la plupart des temps n'a pas abouti à des résultats satisfaisants dans les années 60/70 à cause de l'hostilité des algériens envers la langue du colonisateur. Mais avec la prise de conscience des parents et la nécessité de l'utilisation de cette langue comme véhiculant d'autres disciplines, le français a depuis quelques temps regagné le terrain.

La diversité linguistique encouragerait de plus en plus la naissance d'une ou de plusieurs variétés régionales, ce phénomène est issu d'une carence lexicale composant le parlé des algériens. L'agencement de ces nombreuses variétés forme le discours fondamental de la population . " L'actualisation " du parlé suivant le besoin, la technologie et surtout l'usage du français comme signe de prestige.

Dans un article du quotidien algérien " EL Watan " ,le président de la République.¹¹

Avec cette déclaration, l'Algérie a ouvert les portes à plusieurs réformes: administrative, législatives et notamment éducatives. La langue française est considérée officiellement comme une langue étrangère vivante.

Quelques jours avant le 10eme sommet de la francophonie qui a eu lieu les 26 et 27 novembre 2004 à Ouagadougou 3 la capitale Burkina Faso, l'ancien premier ministre algérien Abdelaziz Belkhadem a affirmé que l'Algérie n'a pas encore décidé de rejoindre l'Organisation Internationale de la Francophonie ni de modifier son statut d'invité pour devenir membre de cette organisation 1.Etant de deuxième pays francophone après la France (en termes du nombre de la population qui pratique le français), l'Algérie avait participé en tant

¹¹ Abdelaziz Bouteflika a déclaré: " L'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la francophonie mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a, en tout cas, Ouvert la fenêtre à la culture française"

qu'invité en octobre 2002 au 9^e sommet de Beyrouth . A cette époque- là d'ailleurs, Belkhadem avait pourtant avancé que " l'Algérie pourrait adhérer à la francophonie et pourquoi pas au Commonwealth ?"¹² .

D'autre part, dans EL-Watan, quotidien indépendant du 16/10/2008, il est dit que le président Bouteflika était en guest-star à Montréal ou il a participé en qualité " d'invité spécial é au 12eme sommet de l'OIF. Il y est précisé que la participation du chef intervient à l'invitation de Stephan Harper et Jean Charest, respectivement Premiers ministres du Canada et du Québec et c'est ce qui expliquerait le soin pris de préciser qu'il réponde à une invitation de la Gouverneure générale du Canada, Mme Michelle Jean.

II-2-Le Milieu socioculturel de L'apparentant :

Dans la littérature, nous retrouvons plusieurs auteurs qui ont étudié le rapport entre le milieu socioculturel et la réussite scolaire de l'apprenant (Coleman, 1996, Bourdieu et Passeron, 1970, Jencks et al 1972). Ces études sont souvent réalisées sur des thématiques qui différent selon la vision théorique de l'auteur. Cependant, le milieu familial reste un dénominateur commun dans toutes ces recherches. Dans les linges qui suivent, nous allons voir les différents paramètres socioculturels soulevés par les auteurs comme facteurs qui influencent la réussite scolaire de l'élève.¹³

¹² " EL WATAN 3 1 aout 199

¹³ National blog posting month posted by genya 95 on july 2, 2009.

II-2-1- Origine sociale et réussite scolaire:

L'effet de l'origine sociale sur la réussite scolaire est un sujet qui n'est pas nouveau. La littérature en sociologie de l'éducation a fait état de nombreux résultats de recherches.

Si avant les années 60, la réussite (**ou l'échec**)scolaire était souvent expliquée à partir de la notion de " **don** " ou du statut de l'école fréquentée, le Rapport Coleman (1966) intitulé: " **equality of educational opportunity research** " a réorienté la question et a ouvert la voie à de nouvelles modes d'approches.

Coleman insiste précisément dans son rapport sur le fait que la fréquentation d'une " bonne " ou d'une " mauvaise " école importe peu dans la performance de l'élève . C'est au contraire le milieu familial qui peut être préjudiciable à la performance de ce dernier.

Les études qui s'inscrivent dans cette même perspective concluent que les facteurs sociaux exercent plus d'influence sur la réussite scolaire des élèves que les facteurs scolaires (Anderson et al 1989, Flym, 1999). En dépit du fait que toutes ces études admettent de façon unanime que les facteurs sociaux sont déterminants dans la réussite scolaire de l'élève, nous constatons cependant, lorsqu'il faut trouver les facteurs clés de l'origine sociale qui agissent sur la réussite scolaire, les approches différent. Certains soutiennent que les facteurs socioéconomiques sont déterminants (Les actionnalistes), d'autres les facteurs culturels (Les culturalistes).

II-2-2- L'approche actionnaliste :

L'approche actionnaliste insiste sur l'influence des facteurs économiques sur la réussite scolaire de l'apprenant . Des auteurs comme Boudon (1973) et Bisseret (1974) soulignent que le degré de pouvoir économique engendre un système d'attitudes de l'apprenant vis-à-vis de l'école . Ces auteurs avancent que la position de l'élève dans le système économique confère à ce dernier la possession ou non de " l'avoir " et du " savoir " . La possession autorise des projets lointains et des précis d'exécution, tandis que la non possession autorise des projets à court terme, dont la réalisation semble aléatoire . Cette conception soutient que les apprenants issus d'un milieu socio-économique faible réussissent moins bien à l'école que ceux issus d'un milieu économiquement aisé.

Nous devons souligner que les actionnalistes n'ignorent pas l'incidence des facteurs culturels sur la réussite scolaire des élèves, mais selon ces derniers ces facteurs sont situés à un second plan.

II-2-3- Le rôle de l'enseignant :

Un principe premier: son rôle se limite à faire travailler les élèves et non à travailler à leur place. Le débat ne doit pas s'installer entre eux et lui: situation dans laquelle l'enseignant a toujours le dernier mot puisqu'il défend une thèse qui fait autorité.

Il s'agit bien d'amener les élèves à débattre entre eux.

L'enseignant est arbitre ou animateur: un rôle nouveaux, crucial et délicat.

Sa responsabilité porte autant

- Sur la forme (définir des règles et veiller à leur application).
- Sur le fond (souligner et structurer le contenu)¹⁴

II-2-4- Garantir la forme:

Il est plus efficace de voir ces règles au fur et à mesure que de les exposer d'un seul bloc.

Il éclaire cette notion de règle avec les élèves : Ce n'est pas une imposition arbitraire mais un souci d'efficacité et de production de sens .Il gère le temps (temps global de la séance et temps de parole des élèves. Il distribue la parole aux parleurs (interrogation nominative ou temps spécifique laissé en fin de séance).

II-2-5- Souligner les enjeux :

Il souligne les arguments, incite à structurer leur articulation et leur développement .Il s'agit d'éviter que la discussion se résume à une série de paroles plus ou moins réactives ou immédiates dont l'intérêt se prend au fil de la discussion .

¹⁴ YVON Rolland, IUFM et université de la Réunion.

Il note (si possible à l'oral et à l'écrit)les problématique clés de manière à recentrer la réflexion générale si besoin il établit le lien ou le rapport entre les propos des intervenants .

Il peut questionner un discours afin émerger plus clairement les enjeux ou inviter les autres.

Elèves à le faire (mais en évitant de compéter par lui-même ce qui n'a pas été clairement articulé et sans reformuler les propos originaux : " ce que tu veux dire c'est que ...").

Déléguer :

L'enseignant, au fil du temps déléguer son rôle d'animateur (en se rappelant que le but de l'exercice est que son remplaçant s'exerce : il essaiera d'imiter, connaître des hésitations et modifiera sûrement quelque peu la procédure).

Il s'agit là encore de laisser de l'initiative .On constate d'ailleurs que le reste de la classe s'empresse d'adresser directement ses remarques quant au fonctionnement.

II-2-6- Aspects Pratiques :

Une disposition optimale semble être la formation en demi-cercle autour de l'animateur et du tableau; chacun faisant à tous et pouvant écouter et s'adresser à l'ensemble de la classe.

Une fois les élèves " initiés "; il peut être possible de travailler en petits groupes, chacun ayant son animateur et secrétaire.

La collaboration avec un autre enseignant (même école ou autre établissement) est un élément moteur très important (échanges, choix de sujets, regard extérieur). L'enregistrement d'une séance est d'un apport pédagogique et fonctionnel de parole 1. Le rôle de l'enseignant .

II-3- L'enseignant organisateur:

- analyse les données à sa disposition : connaissance de ses élèves.
- acquis de ses élèves (conceptions, croyances,
- acquisitions d'ordre cognitif, apprentissages déjà réalisés).
- apprentissages prévus dans la classe.
- en fonction de ces données, il choisit l'objectif, donc l'obstacle à franchir par les élèves.

Organise le dispositif en définissant :

- la tâche.
- Le matériel.
- Les groupes s'il y en plusieurs, ou la manière de les déterminer.
- La durée.
- Les consignes de travail précisant.
- Le sens et la finalité de l'activité.
- Les conditions de réalisation (durée, matériel, procédures, aides possibles, aides interdites, nature et forme de la production attendue, critères d'évaluation ..).
- Le cadre spatial propice à l'échange (disposition du mobilier).

Tout ce dispositif est conçu de telle manière qu'il y ait confrontation de points de vue et de conceptions entre les enfants concernés.

II-4- L'enseignant médiateur :

L'enseignant est médiateur à deux niveaux :

Entre le savoir et les élèves (c'est lui qui connaît l'objectif conceptuel visé et qui animera le conflit sociocognitif en fonction de cet objectif).entre les élèves eux-mêmes (c'est lui qui anime le conflit socio- cognitif et qui gère les prises de paroles des élèves).

Par cette double médiation, il agit à trois niveaux:

- action sur les représentations de la tâche par les élèves et sur leurs conceptions .déstabilisation des élèves, provoquée par l'énoncé des opinions et des conceptions des autres élèves. Il doit

accepter l'erreur (toute conception erronée) et faire en sorte qu'elle soit confrontée à d'autres conceptions, justes ou fausses.

- Action sur la construction d'un problème et d'une procédure de résolution .la problématisation des connaissances .A ce stade, on recherche, des manières de valider des connaissances, sans s'occuper de savoir si elles sont justes ou non. L'erreur est utilisée dans la démarche.
- Action sur les prises de paroles des élèves: l'enseignant reformule, acquiesce et encourage à prendre la parole, il canalise les propositions des élèves.
- contrôle de l'activité des élèves.

II-5- L'enseignant communicateur :

Pour exercer la médiation, l'enseignant doit être performant en communication: il doit favoriser la communication entre les élèves.

Il doit lui-même bien communiquer avec les élèves et se faire comprendre. Ses compétences doivent être développées.

-en communication verbale (utilisation et adaptation de la voix, utilisation des ressources de la langue).

- en communication non-verbale (expressions, gestes, postures, positionnement dans la classe, repérage des comportements de ruptures d'attention etc ...).

Il doit animer les situations de classe:

- En créant les conditions spatiales d'un bon échange (disposition du mobilier, des enfants).
- En énonçant au moment opportun des consignes claires et précises, en vérifiant si elles ont été comprises, en les faisant reformuler.
- En facilitant et en gérant les interventions spontanées des élèves .
- En reformulant ou en faisant reformuler (utilisation de l'écoute active).
- En posant des questions judicieuses, non-inductrices et non-jugeantes .
- En exploitant systématiquement les propositions des enfants.

Afin que les enfants soient acteurs de leur apprentissage, il est souhaitable que :

Le maître	<p>Propose</p> <p>Suscite le désir la curiosité</p> <ul style="list-style-type: none"> - stimule - observe - écoute - accepte 	Pour que les élèves	<ul style="list-style-type: none"> -découvrent - explorent - entreprennent
Le maître	<ul style="list-style-type: none"> - aide - provoque - organise 	Pour que les élèves	<ul style="list-style-type: none"> -verbalisent formulent - sélectionnent des indices - émettent des hypothèses - prennent conscience du problème
Le maître	<ul style="list-style-type: none"> - accompagne - guide 	Pour que les élèves	<ul style="list-style-type: none"> - cherchent - échangent - structurent - confrontent - produisent
Le maître	<p>Gère la communication au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des échanges - des conflits - des questionnements 	Pour que les élèves	<ul style="list-style-type: none"> -explicitent leurs démarches, leurs stratégies - en apprécient la pertinence justifient leurs choix

			<ul style="list-style-type: none"> - argumentent leurs propositions - prennent en compte les propositions des autres.
Le maître	<ul style="list-style-type: none"> - repère - les besoins - les difficultés 	Pour que les élèves	<ul style="list-style-type: none"> - résolvent - réajustent - modifient leurs stratégies
Le maître	Propose des exercices adaptés	Pour que les élèves	<ul style="list-style-type: none"> - s'entraînent - renforcent - consolident - maîtrisent - approfondissent - réinvestissent
Le maître	Provoque de nouvelles recherches en s'appuyant sur les acquis antérieurs	Pour que les élèves	<ul style="list-style-type: none"> - valident les hypothèses - mettent en relation les différents éléments de réponse - construisent les solutions - élaborent des référents évolutifs -
			- Communiquent en

			argumentant et en se justifiant
Le maître	Organise la syntaxe	Pour que les élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Transforment leurs représentations - Puissent faire évoluer leurs connaissances

Le maître, par son attitude ses actions, place l'enfant dans une situation active et constructive par rapport à ses apprentissages.

Chapitre III

Présentation et analyse du corpus

I- Méthodologie de travail :

I-1- Définition du corpus :

notre corpus comprend un questionnaire destiné aux enseignants et une leçon d'expression oral.

I-1-1-L'approche :

nous allons procéder à une description du déroulement du cours classe, l'enseignant, l'apprenant, le rapport: enseignant apprenant ...etc (que nous allons par la suite analyser).

I-1-2- Les objectifs de ce travail:

- Montrer que la communication orale en classe développe une compétence communication chez l'apprenant.
- Démontrer le rôle de la communication orale dans l'appropriation de la compétence linguistique.
- L'enseignant est le seul qui est habile à donner l'assurance nécessaire à l'apprenant pour s'entraîner a l'oral.
- Pour voir les difficultés de l'oral et la meilleur façon pour apprendre l'oral.

I-1-3-La collecte des données:

-L'enseignant : L'enseignant est un homme âge à la trentaine, sympathique, de bonne humeur, compréhensif, qui a le sens de travail et entretient de bonnes relations avec ses apprenants.

-Les apprenants : Ce sont des apprenants de 4eme Année moyenne (C.E.M Sidi Thameur) .C'est une classe hétérogène de 43 apprenants, 11garçons et 32 filles dont meilleure moyenne est:

La faible moyenne est:

Remarque :

Le but de ce questionnaire posé aux enseignants est pour savoir les difficultés que rencontrant les apprenants en oral, et comment y remédier.

I-1-5- La Description de la séance d'expression orale:

Cette séance est réservée à l'expression orale qui a pour objet un thème:

La bande dessinée. Argument dans le récit de sciences fiction .

Séquence N°5: Livre de lecture p66.

L'enseignant a commencé son cours par :

La famille est formé de qui ?

Les membres qui froment la famille .

Une élève répond :le père et la mère.

Le prof. Qu'el est le rôle du père?

Un élève répond :travaille.

Le prof: Ou travaille t-ils?

A l'intérieur ou à l'extérieur de la maison ?

Un élève répond à l'extérieur.

Le prof: dans quel but ?

Une élève :pour subvenir aux besoins de la famille.

Le prof: revenons à l'intérieur de la maison .

Un élève répond :c'est la maman

On observe les vignettes:

Qu'elle est la nature de ce document ?

Un élève répond: la bande dessinée

Le prof: de quoi se compose la bande dessinée ?

Un élève répond: des images, des vignettes

Observons la première vignette.

Le prof: Quel est le personnage principal?

Un élève :c'est la mère.

Le prof: Que fait la mère?

Le élève: prépare le manger.

Le prof: Observons la 2ème vignette?

Le prof: Q'est ce quelle fait ?

Un élève: Elle prend soin de son fils.

Le prof: Que fait le père.

Un élève :c'est un fonctionnaire.

Le prof: Observons la 4ème vignette?

Le prof: Que fait la mère ?

Un élève: Elle fait des commissions.

Le prof: Observons la 5ème vignette ?

Le prof: Que fait le père?

Un élève : Elle repasse les vêtements.

Le prof: Observons la 6ème vignette?

Le prof: Elle fait le ménage.

Le prof: Observons la 7^{ème} vignette

Les paroles du père à la maman:

Merci ma chérie, tu as fait du bon travail

Tu sais gérer le budget du foyer.

Le prof : Quel est le problème soulevé par l'auteur ?

Un élève :

C'est la maman qui assume la responsabilité

Elle fait la travail de l'intérieur est de l'extérieur de la maison .

Si la mère fait les deux travaux; il y'aura un déséquilibre.

Analyse :

Les élèves ont presque répondu à toutes les questions et le prof fait répéter les réponses par d'autres élèves, et des élèves participent cela est un point positif . L'enseignant déploie de gros efforts et gère sa classe comme un chef . On sent qu'il y'a une entente l'enseignant et les apprenants.

C'est un bon enseignant qui sait faire sa tâche avec beauté et merveilles.

Malgré les efforts déployés par l'enseignant qui a voulu inciter les apprenants à communiquer, nous remarquons un manque dans le dialogue qui subsiste toujours.

Ce manque de communication est du à plusieurs facteurs qui sont:

- L'absence dialogue, L'entourage familiale de l'apprenant ne bénéficie pas toujours d'une bonne communication: parents / enfants.

Le peur de l'erreur est l'incertitude: Des apprenants ne participent pas parce qu'ils n'ont pas le langage linguistique qui leur permet de communiquer.

II-Le questionnaire :

Avant que Ce questionnaire soit réalisé dans la ville de Bou-saada dans un C.E.M(**C.E.M Sidi Thameur**), on s'est basé pour effectuer cette enquête sur le terrain, 10 enseignants de français, ont répondu présents et cela pour cerner tous les facteurs qui pourraient influencer sur l'enseignement apprentissage de l'oral au cadre F.L.E (**Français langue étrangère**). On a assisté à des séances pour voir L'élève: son attitude envers l'activité de l'oral, ses déficit, ses besoins; en deuxième lieu.

-L'enseignant : son rôle dans la classe, son comportement, le rendement des élèves, les contraintes.

- Les parents: Leur étayage à leurs enfants.

Le travail sur terrain.

Afin de recueillir des informations sue notre sujet précédemment évoqué, on a organisé des rencontres avec deux classes concernées ou on s'est rapproché des élèves et des enseignants pour voir le déroulement des leçons des expressions orales.

La participation des élèves l'entente entre l'enseignant et les apprenants ainsi que les efforts, les habilités et les compétences des enseignants en oral, le meilleur possible.

Cette pratique sur terrain nous a permis de voir concrètement les difficultés, les problèmes, les contraintes d'une part. D'autre part on a vu la motivation et le comportement des élèves et entre eux. Ces rencontres nous ont permis aussi de mettre en évidence l'organisation de la classe, l'effectif qui pose un grand problème. Les méthodes adaptées par des enseignants et leur utilisation du manuel scolaire.

A ce propos, les enseignants nous sont invités à consulter leurs fiches, les cahiers de élèves.

Enfin, les directeurs et les autres enseignants ont contribué à nous la tâche en toute compréhension.

II-1-Analyse de questionnaire :

Interprétation et analyse du questionnaire fait à l'intention des professeurs :

Question n°1: Est-ce que c'est facile d'enseigner l'oral en classe de F.L.E?

Les réponses obtenus :

- Oui = 100%
- Non = 100%

L'analyse : La grande majorité des enseignants ont répondu par (Non), ce qui indique que l'oral est difficile et pose des problèmes aux apprenants.

Question n°2: Les apprenants rencontrent-ils des difficultés pour s'exprimer ?

Le réponses obtenues :

- Oui =95%
- Non = 5%

Commentaire :

05% des enseignants ont répondu négativement, et 95% des enseignants ont répondu par (Oui),ce prouve que les apprenants rencontrent beaucoup de difficulté pour s'exprimer en oral.

Question n°3: Ces difficultés de l'oral sont dues à cause

- Le programme de la 4eme AM est difficile?
- Les textes de manuel de 4eme sont ils difficiles ?
- A la formation des prés requis au primaire ?

Commentaire:

30% des enseignants ont répondu par (Oui)à la 1ere question et 20% des enseignants ont répondu par (Oui) à la 2eme question et 50% ont répondu par Oui à la 3eme question ce qui prouve que la moitié des élèves n'ont pas eu une bonne formation dans primaire, c'est-à-dire qu'ils n'ont eu pas de base.

Question n°4: Est-ce que ces difficultés sont dues a milieu socio culturel de l'apprenant

- Oui = 90%
- Non = 10%

Commentaire :

Le but de cette question est de savoir si le milieu socio culturel est favorable ou non à l'apprenant.

La majorité des enseignant ont répondu par (Oui), ce qui prouve que l'environnement d l'enfant est défavorable pour l'apprenant.

Question n°5: Est-ce que la manque de soutien des parents peut infleur sur le rôle de L'acquisition de l'oral?

- Oui =80%
- Non = 20%

Commentaire :

Nous constants que d'après le pourcentage obtenu par (Oui) qui est 80% , cela monte que la manques soutient des parents influe sur l'acquisition de l'orale, et que la majorité des parents ne savent ni lire, écrire, et négligent le travail scolaire.

Question n°6: Est-ce que l'enseignement de F.L.E favorise l'apprentissage de l'oral aux apprenants de la 4 eme moyenne ?

- Oui = 40%
- Non = 60%

Commentaire :

60% des enseignants ont répondu négativement, ce qui prouve que l'enseignement de F.L.E favorise pas l'apprentissage de l'oral, nos élèves ne fournissent pas l'effort pour apprendre il leur manque un bagage langagier et un vocabulaire riche pour pouvoir communiquer.

Question n°7: Dans un cours de langue, le choix des thèmes a-t-il influence sur l'apprentissage de l'oral:

- Oui = 90%
- Non = 10%

Commentaire :

Nous constatons que 90% des enseignants ont répondu par répondu par (Oui) et 10% par (Non = ce qui prouve que le choix des thèmes est important, il faut savoir choisir le thème car un thème bien encourage la motivation et incite les apprenants à la production.

Question n°8: Pour apprendre une langue, les exercices structuraux et les répétitions sont très utiles dans un cours de F.L.E:

- Oui = 95%
- Non = 5%

Commentaire :

La majorité des enseignants ont répondu par (Oui), ce qui implique que les exercices structuraux et les répétitions sont très utiles et aide l'apprenant à la compréhension de l'expérience et d'avoir un bagage.

Question n°9: On apprend une langue étrangère d'abord en parlant et en écrivant qu'en écoutant et en lisant

- Oui 75%
- Non = 35%

La plupart des enseignants ont répondu par (Oui) et 35% seulement ont répondu par (Non) .Ce qui montre qu'on apprend une langue en parlant et en écrivant qu'au lieu d'écouter et de lire.

Question n°10: Une langue s'acquiert-d'abord par des exercices de compréhension (écouter, lire)?

95% des enseignants ont répondu par (Oui) et 5% seulement ont répondu par (Non), ce qui prouve l'acquisition d'une langue s'acquiert par des exercices de compréhension : (écouter et lire).

Question n°11: La langue s'acquiert aussi par des exercices de productions (parole- rédaction).

96% des enseignants ont répondu par (Oui) et 4 par (Non) .
Ce qui montre que les exercices de productions sont importants pour l'apprenant afin approfondir ses acquis et ses connaissances.

Question n°12: Quelle est la meilleure façon d'apprendre l'oral en classe de F.L.E?

Commentaire:

D'après les enseignants, les meilleures façons pour apprendre l'oral en classe de F.L.E sont:

- les dialogue avec les apprenants, les supports motivants du vécu des élèves.
- Les répétitions qui permettent aux élèves d'acquérir un bagage linguistique.
- Bien choisir les textes supports.
- L'écoute, les illustrations pour faciliter la compréhension ainsi que la phonétique nécessaire à une bonne prononciation.

II-2- Synthèse des résultats :

Après l'analyse des données de questionnaire de notre enquête réalisée auprès des enseignants, on arrive à conclure que:

- Les apprenants trouvent des difficultés pour s'exprimer en oral car:
 - Le programme de la 4eme AM est difficile.
 - Une formation insuffisante du prè requis au primaire.
- Les enseignants se plaignent des classes surchargées et considèrent que cela est un obstacle sérieux qui les empêche de prendre en charge tous les élèves dans un même séance.

Le manque de soutient des parents influe sur le rôle de l'acquisition de l'oral .Ils ne s'intéressent pas à l'apprentissage de leurs enfants ni aux sources qui améliorent leur rendement vu leur condition social et socio culturelle, parents analphabètes, pauvres, sans travail.

Le ministre doit donner de l'importance à la formation du primaire qui est la base de l'instruction pour bien mener leur tâche noble car les enseignants doivent être compétents et avoir la conscience professionnelle.

Conclusion :

Ce chapitre qui a été réservé à la présentation du corpus : une séance d'expression orale plus un questionnaire aux enseignants dont le but d'amener l'apprenant à prendre la parole, de communiquer et de déceler les difficultés que rencontrent les apprenants.

Nous avons tenté de décrire et d'analyser le comportement de l'enseignant et de l'apprenant et la méthode pour pouvoir juger de la réussite de l'objectif .

Notre objectif n'est pas de remettre en question la méthode d'enseignement mais d'arriver à comprendre le rôle accordé la communication orale

Conclusion générale

Conclusion générale :

Arrivés au terme de notre modeste travail de recherche que nous avons mené avec conscience et honnêteté, nous sommes arrivés à comprendre que la place de l'oral dans l'enseignement apprentissage du F.L.E est pleinement remplie par l'apparition de la nouvelle didactique des langues étrangères.

Nous avons opéré des choix minutieux selon la didactique nouvelle qui privilégie l'apprenant en tant qu'être responsable de son apprentissage, c'est-à-dire un apprenant actif. Nous parlons de " autonomisation " et non pas une " autonomie totale" c'est-à-dire nous ne pouvons laisser l'apprenant de ce dernier est nécessaire pour déterminer deux objectifs parallèlement posés: le premier est celui d'acquérir une langue étrangère et le deuxième est celui de former l'apprenant à une autonomisation . Il s'agit de l'acquisition du savoir et du savoir faire qui lui permettent de délimiter les comportements langagiers que l'apprenant souhaite acquérir. Il peut aussi sélectionner les moyens d'atteindre ces objectifs.

C'est à l'enseignant de lui préparer le terrain favorable à l'acquisition de ce savoir faire y compris savoir s'exprimer et pouvoir exprimer les choses qu'il a envie d'extérioriser.

Grâce à la communication orale, l'apprenant devient capté et motivé par l'apprentissage, il participe donc à sa manière, il est attentif au programme et éprouve le besoin d'apprendre une langue étrangère.

Dans le terrain ou nous avons travaillé sur notre corps qui est un cours d'expression orale et un questionnaire .Cela nous a permis

d'observer le comportement de l'enseignant durant son cours et voir sa méthode d'enseignement, qui correspond à l'approche communicative, la nouvelle didactique qui prend en considération l'apprenant.

Il a essayé de faciliter la tâche aux apprenants, en posant des questions simples qu'ils peuvent comprendre et auxquelles ils peuvent répondre.

Aussi il a essayé de les motiver par un thème qui répond à leurs besoins, en effet il a choisi la B dessinée, le rôle du père et de la mère dans la cellule familiale qui est un vécu quotidien.

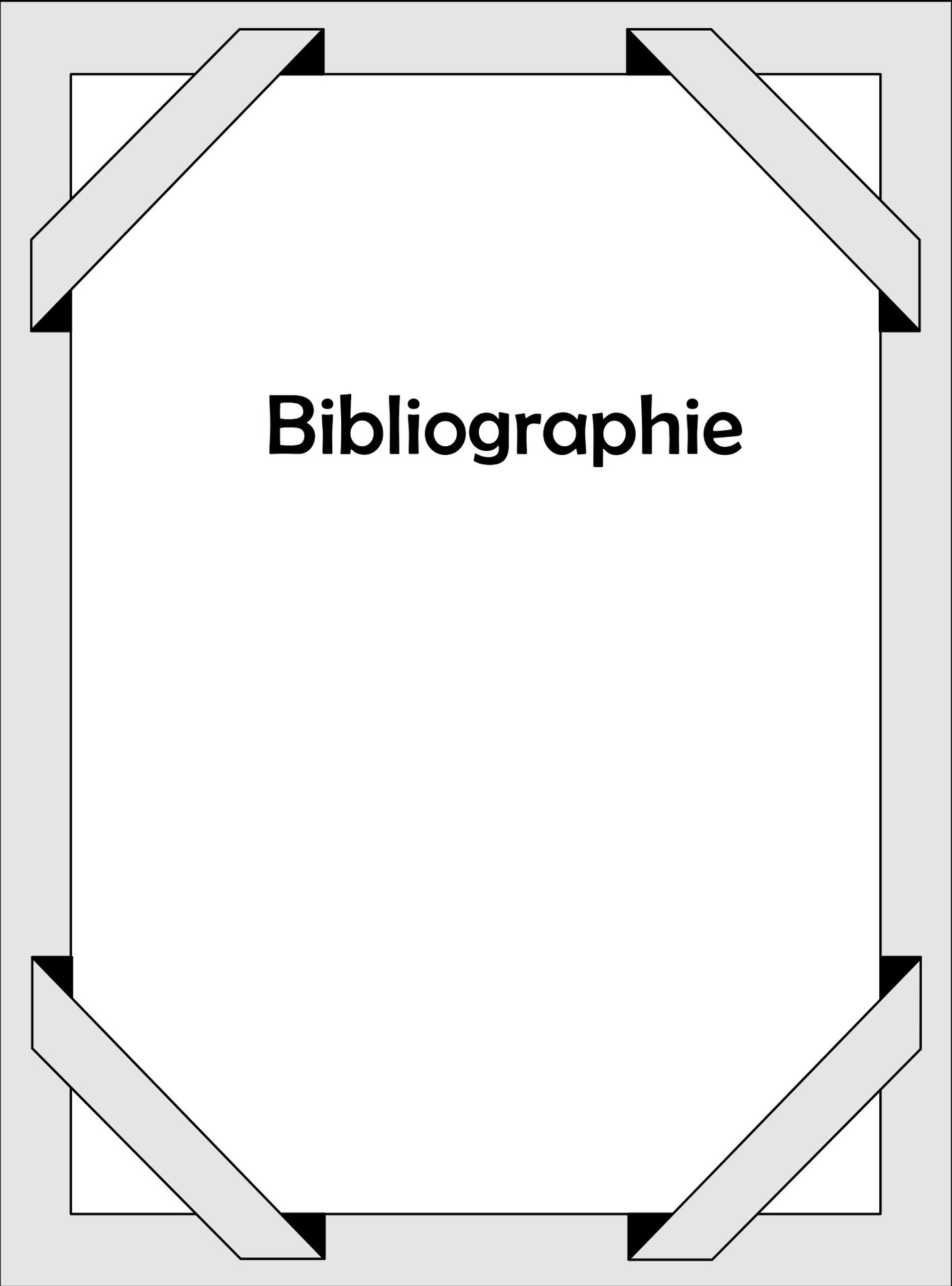
Comme nous l'avons déjà mentionné, le programme de 4^e année moyenne répond aux besoins de l'apprenant, la part accordée à l'oral est égale à la part accordée à l'écrit et il vise des compétences communicationnelles déjà introduites aux années précédentes 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année moyenne, c'est-à-dire le programme essaie de fournir à l'élève les outils d'adaptation aux situations de communication plus complexes et plus diversifiées. Les compétences linguistiques visées ont pour but de réactiver et d'enrichir les connaissances de l'apprenant sur la langue. Étant donné que le travail linguistique sert d'encrage au développement des compétences communicationnelles.

Il existe un manque de communication orale en langue française chez l'apprenant malgré que le programme de 4^{ème} année moyenne prend en considération ce problème qui est la réponse à notre problématique.

Cette carence en communication orale chez l'apprenant est due à d'autres facteurs psychologiques, l'influence des méthodes d'enseignement traditionnelles, l'entourage familial, l'enfant n'a par

eu une bonne base aux 2 premières années du cycle du fondamentale primaire.

Pour remédier au proposer de l'insuffisance en communication orale, nous nous permettons de proposer d'autres d'outils nécessaires à l'acquisition de l'orale en langue française et qui seraient : l'utilisation de dialogues qui permettent l'acquisition d'une langue étrangère et l'autre moyen est de pousser l'apprenant à parler plus en classe en langue française et de le laisser s'exprimer librement et l'encourager à dire surtout ce qu'il à envie de dire, les choses qu'il souhaite exprimer. Bien sûr, ceci relève de la compétence de l'enseignant qui doit s'armer de patience et ne plus faire attention aux innovations langagières de ce dernier, seul moyen efficace d'inciter l'apprenant à parler en langue française.

A decorative frame consisting of a light gray outer border and a white inner square. At each of the four corners, a gray ribbon-like shape is folded over the inner square, creating a 3D effect. The word "Bibliographie" is centered in the white space.

Bibliographie

Bibliographie :

- *Bourdieu Pierre , Ce que parles veut dire .L'économie des échanges verbaux .Fayard 1982.*
- *De Saling G.D, Une introduction à l'ethnographie de la communication Pour la formation à l'enseignement du français langue étrangère, Didier, 1992.*
- *Queffelec Ambroise, le français en Algérie lexicque et dynamique des langues , ED :Duclot 2002.*
- *Journal officiel algérien, février 1989.*
- *Journal officiel algérien, février 1985.*
- *"EL WATAN " 1 out 1999.*
- *Koribaa.Nadjet, mémoire de magistère " les particularités lexicale de la presse algérienne, 2007.*

Cito-graphie :

- www.priceminister.com , 15/05/2011
- www.ac-toulouse.fr , 16-05-2011
- www2.men.gov.ma , 24/05/2011
- www.univ-oran.dz/vice , 2/05/2011.